

**DÉLIBÉRATION N°2025-2026_118
du conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur**

Séance en date du 7 juillet 2026

6 — Affaires immobilières :

Point 6.1 « Mise à jour du dossier d'expertise (DEX) – réhabilitation du bâtiment A Eco-campus »

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 12 Membres représentés : 10 Total : 22	Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

VU le code de l'éducation, en particulier son article L 712-3 ;

VU la délibération n°2024-2025_026 du Conseil d'administration de l'Université Marie et Louis Pasteur du 25 mars 2025 ;

VU la délibération n°2025-2026_71 du Conseil d'administration de l'Université Marie et Louis Pasteur du 10 mars 2026.

Présentation du projet / Objectifs du projet :

Le projet concerne la réhabilitation thermique et un réaménagement du bâtiment A selon le décret Tertiaire avec un objectif d'amélioration énergétique recalibré subséquent aux réaffectations de crédits CPER 21-27 sur l'opération « Bâtiment Énergie »

L'opération a débuté en 2025 avec l'attribution de la mission de maîtrise d'œuvre au Cabinet Itinéraire Architecture. A l'issue de la phase diagnostic menée par ce cabinet en automne 2025.

Nous avons vu lors du CA du mois de mars les difficultés rencontrées pour réaliser les travaux de réhabilitation sur la partie structure acier (halle technique) du bâtiment.

Le projet s'est alors recentré sur la réhabilitation des locaux construits sur un système maçonné (salles TD et bureaux).

La remise du dossier APS a fait apparaître une légère augmentation du coût de l'opération.

L'avenant avec l'État et la Région n'ayant pas encore été finalisé, nous proposons, avec l'accord des financeurs de modifier l'enveloppe des travaux de ce projet. La différence de financement sera déduite de l'opération du bâtiment D en cours de programmation.

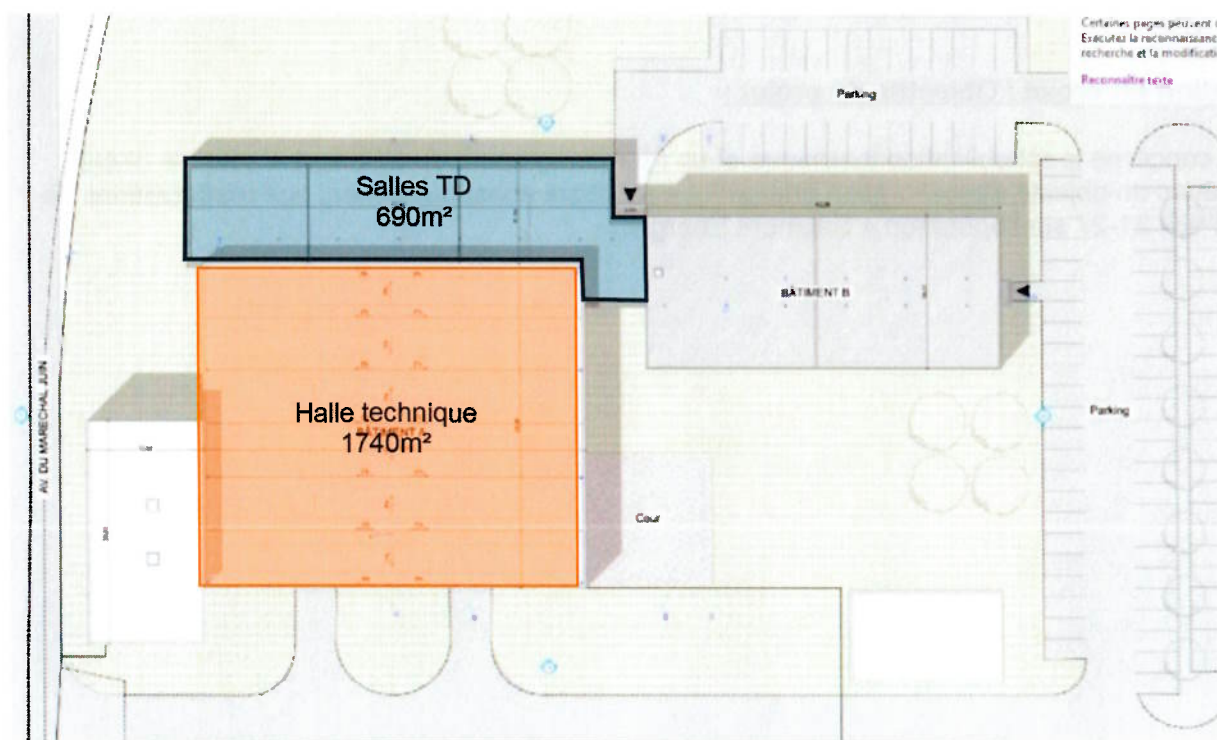


Figure 1: décomposition du bâtiment A

Par conséquent, le dossier d'expertise validé au CA du 11 mars 2025 et celui du CA du 10 mars 2026 a été repris avec les ajustements suivants :

- Modification du coût de l'opération suite à réception de l'étude en phase Avant-Projet Sommaire (APS)

L'opération passe de 2 000 000€ TTC TDC à 2 250 000€ TTC TDC

C'est l'enveloppe de l'opération du bâtiment D en cours de programmation qui sera déduite de 250 000€.

Le projet en chiffres :

Surface concernées : 2650 m² de SDP

Surface réhabilitée thermiquement : 690m²

Surface réaménagée : 1560m²

Coût prévisionnel : 2 250 000 € TTC TDC

Plan de financement actualisé phase APS (en M€ TTC TDC) :

Région	Etat	GBCA	TOTAL
1 133 000 €	682 000 €	435 000 €	2 250 000 €

Planning de l'opération :

Lancement consultation MOE	Mars 2025
Analyse candidatures et offres MOE	Avril / Mai 2025
Sélection et notification MOE	Mai 2025
Etudes Diagnostic / Faisabilité	Septembre à décembre 2025
Etudes APS	Mars à mai 2026
Etudes APD	Juin à Aout 2026
Etudes PRO/DCE	Septembre 2026

Lancement consultation entreprises	Novembre 2026
Notification marché travaux	Janvier 2027
Démarrage travaux	Mars 2027
Fin des travaux	Mai 2028
Livraison	Juin 2028

Les membres présents et représentés du Conseil d'administration approuvent les modifications intégrées au dossier d'expertise.

Besançon, le 7 juillet 2026

Le Président de l'Université Marie et Louis Pasteur

Hugues DAUSSY



Annexe 6.1.1 : Dossier d'expertise

Date de transmission à la Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté, Chancelière de l'université Marie et Louis Pasteur : 13 juillet 2026
 Date de publication sur le site internet de l'université Marie et Louis Pasteur : 13 juillet 2026